LE PASSEPORT DE L'ÉCO-CITOYEN

Montfermeil

www.ville-montfermeil.fr

ÉDITO

Économie circulaire. Dix ans après sa théorisation, la notion a fait florès. Dans les médias ou sur les réseaux sociaux, il ne se passe pas une heure sans qu'un militant écologiste ou un responsable politique – quel que soit son bord – n'en vante les bienfaits. Pourtant, en dépit de cette surmédiatisation, beaucoup de nos concitoyens seraient bien embêtés si vous leur demandiez d'en donner une définition.

L'économie circulaire, c'est avant tout un changement de paradigme. Pendant des décennies, nous avons produit et consommé sans (presque) jamais nous soucier du devenir des déchets et de notre surexploitation des ressources naturelles. Aujourd'hui, il apparaît clairement que ce système est en bout de cycle. Pour notre avenir et celui de nos enfants, l'humanité doit revoir ses modes de consommation et de production.

Dans la nature, il n'y a pas de déchet. Tout est réutilisé. C'est ce principe simple que l'économie circulaire souhaite reprendre à son compte. Par exemple, pour les fabricants de smartphone, il s'agit de concevoir des téléphones qui puissent être réparés et dont les matériaux pourront être réutilisés ultérieurement, ceci en favorisant le désassemblage.

Mais il n'y a pas que des grands industriels qui sont concernés par le virage de l'économie circulaire. Chacun, à son échelle, peut aider à réduire le fardeau que fait peser l'être humain à la planète. C'est dans cette optique qu'a été conçu le passeport ci-joint : vous aider, à travers les conseils et informations qu'il contient, à prendre le tournant de l'éco-citoyenneté. Le monde ne s'en portera que mieux. Et, cerise sur le gâteau, votre portefeuille aussi !

Xavier LEMOINE.
Maire de Montfermeil

L'EAU

"Eau, tu n'es pas nécessaire à la vie,
tu es la vie."

Antoine de Saint-Exupéry

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seulement 0,7% du volume global d'eau sur terre peut être utilisé par l'Homme.

Il est donc primordial de préserver cette ressource indispensable à la vie humaine et chacun doit à son échelle y contribuer.

En effet, pour la majorité de nos activités humaines, nous avons besoin d'eau. Et parfois un peu trop.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un français consomme en moyenne 148 litres d'eau par jour (contre 106 en 1975).

Dans ses installations, l'Homme utilise moins de 1% d'eau présent sur Terre (baies côtières, lacs, fleuves, cours d'eau, barrages), le reste provenant des nappes phréatiques/ souterraines.

Les ressources en eau ne sont pas disponibles en quantité égale dans tous les pays du monde : près de 3 milliards d'êtres humains seront touchés par la pénurie d'eau d'ici à 2025 (source : le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)).

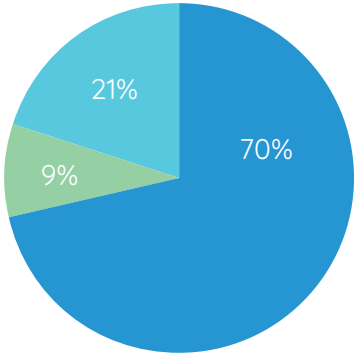

- Industrie (chimie, refroidissement, production d'énergie)
- Irrigation agricole
- Besoins domestiques (boissons, hygiène et cuisson)

PAR EXEMPLE :

- 500 litres d'eau = 1 kilo de papier.
- 60 à 400 litres d'eau = 1 kilo de carton.
- 7000 à 10 000 litres d'eau = un jean.
- 72 litres d'eau = 1 litre de coca-cola.
- 500 litres d'eau = 1 kilo de viande bovine.
- 2 litres d'eau = 1 bouteille d'eau (y compris l'eau nécessaire à la fabrication de l'emballage plastique).
- Une tomate hors saison : 4 x plus d'eau et 10 x plus d'énergie.

REMARQUE

- En moyenne 1,87 €/ an/ personne pour l'eau du robinet contre 240 € pour l'eau en bouteille. Je fais des économies.

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

50% de l'eau que nous utilisons ne nécessite pas qu'elle soit potable.

SALLE DE BAIN

- ☐ Je réduis mon temps passé sous la douche de 10 à 5 minutes et j'économise 75 litres d'eau/ douche soit 83 €/ an.
- ☐ J'installe des économiseurs d'eau en sortie de chaque robinet et je fais jusqu'à 70% d'économie d'eau.
- ☐ J'évite de faire couler l'eau inutilement.

ÉQUIPEMENTS

12% de la consommation d'eau des français est utilisée pour laver le linge.

- ☐ Je fais tourner mon lave-vaisselle rempli plutôt que de laver à la main et je fais une économie de 30 litres d'eau.
- ☐ J'utilise un lave-linge à faible consommation énergétique (classe A+++ ou A++) et fais une économie de minimum 13,5 centimes/ lavage tant en eau qu'en électricité.

ALIMENTATION

- ☐ Je mange 1kg de viande en moins par mois et je préserve 50 litres d'eau.
- ☐ Je bois de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille et je fais des économies d'environ 200 €/ an.
- ☐ Je récupère l'eau de cuisson refroidie pour arroser les plantes.

JARDIN

- ☐ Je récupère l'eau de pluie pour arroser mon jardin/ potager et je réduis ma consommation en eau potable.
- ☐ J'arrose mon jardin le soir pour éviter l'évaporation d'eau.
- ☐ J'installe un système d'arrosage goutte à goutte, je fais jusqu'à 70% d'économie d'eau.

LA VILLE S'ENGAGE

- Installation de récupérateurs d'eau de pluie sur tous les sites de permaculture.
- Mise en place de robinets à capteur afin d'éviter le gâchis d'eau lorsque l'on se lave les mains (ex : écoles primaires, les services techniques etc...)

- Les toilettes des écoles de la ville sont équipées de chasses d'eau économiques.

  Pour aller plus loin :
  La ville propose des kits de visite économie d'énergie avec son partenaire Croix Rouge LogisCité.

  En effet, en cas de facture trop lourde, il est possible pour les montfermeillois de prendre rendez-vous au CCAS (aide à la personne) ou la circonscription du service social. L'assistante sociale en informera le prestataire Croix Rouge LogisCité. Ce dernier prendra rendez-vous avec l'habitant pour une visite économie d'énergie et fournira un kit d'équipement :

  Pommeau de douche hydro-économie;
  Sablier de douche;
  Buses aératrices;
  Multiprise;
  Thermomètre frigo et congélateur;
  Contrôleur d'humidité".

ECT

DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE

RÉUTILISER LES TERRES DES CHANTIERS URBAINS POUR CRÉER DES PARCS URBAINS

L'action d'ECT s'inscrit dans la réutilisation et le recyclage des terres excavées du BTP. Les terres excavées sont un matériau noble et réutilisable qui permet de développer des projets d'aménagements non-bâtis et en pleine terre, des projets utiles, durables, respectueux de l'environnement.

La réhabilitation et la renaturation des sites délaissés sont complexes à mettre œuvre et souvent difficiles à financer. Par son modèle de valorisation des terres excavées, ECT a la capacité de redonner une deuxième vie à des sites souvent abimés.

Les terres issues de la construction urbaine et des travaux publics sont réutilisées pour reboiser, renaturer, recréer des terrains agricoles de proximité, développer des espaces de natures, des parcs paysagers…

Le Parc du Sempin : créer un nouveau site d'attractivité environnementale et de loisirs.

C'est ce principe d'économie circulaire des terres du BTP qui est à l'œuvre dans le projet du Parc du Sempin, sur les communes de Montfermeil et de Chelles. Il s'agit de réhabiliter un site délaissé depuis de longues années pour le transformer en un parc paysager, ouvert au public, alternant espaces dédiés à la biodiversité et espaces réservés au sport, à la détente et la promenade. Ce projet sur un terrain dont la SAFER Ile-de-France est propriétaire est porté par un partenariat entre les villes de Montfermeil et de Chelles, la SAFER Ile-de-France et ECT.

AU TRAVAIL

"Chaque citoyen, au travail comme à la maison, peut réduire son impact environnemental par des gestes simples et quotidiens."

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un salarié qui envoie, chaque jour, 33 mails avec une pièce jointe de 1Mo, destinés à 2 personnes, pendant un an émet autant de carbone que s'il parcourait 1 000 km avec sa voiture.

Nous passons une grande partie de notre temps sur notre lieu de travail (35h hebdomadaires en moyenne) et sommes même parfois presque plus souvent sur notre lieu de travail que chez nous.

En France, 13 millions de personnes travaillent dans les bureaux (46% de la population). L'empreinte environnementale engendrée par ces salariés n'est pas négligeable. En effet, en 30 ans, la consommation énergétique des bureaux aurait augmenté de 30%. Ceci est notamment dû à une mauvaise gestion du chauffage, à l'utilisation de la climatisation, la consommation de papier, mais également à de simples recherches internet.

De plus, la grande majorité des personnes travaillant dans des bureaux passent leur journée à utiliser des appareils très consommateurs d'énergie.

Cependant, les salariés travaillant dans les bureaux ne sont pas les seuls concernés. Les salariés de tout secteur ont un impact sur leur environnement.

PAR EXEMPLE :

- Trajet domicile-travail.
- Déchets (papier/ capsule de café/ repas/ autres déchets dûs à l'activité).
- Envoi de mail (4g de CO2 par mail envoyé).
- Chauffage.
- Utilisation du numérique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les trajets domicile-travail représentent 30% du trafic routier, et s'effectuent majoritairement à une seule personne par voiture (12 millions de tonnes de gaz à effet de serre/an).

LES CAPSULES À CAFÉ

53% Des foyers français ont une machine compatible avec les capsules à café	**50%** Du marché du café est representé par les dosettes.	**1,37 Millions** De capsules sont consommées en France par jour.
6 Tonnes De déchets sont produits par les capsules chaque jour.	**1 SUR 5** Capsule est recyclée	**4 À 6 FOIS PLUS CHER** Pour le prix au kilo du café en capsules comparé au café moulu

REMARQUE

Un salarié qui utilise le numérique consomme en moyenne 555 packs de 6 bouteilles par an pour la fabrication du matériel numérique, papier, refroidissement des serveurs etc....

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût annuel moyen domicile-travail selon l'ADEME (10 km) est de 1 000 € contre 300 € en bus.

TRAJET DOMICILE-TRAVAIL

- ☐ Je marche/ utilise mon vélo ou prends les transports en commun plutôt que ma voiture pour me rendre sur mon lieu de travail, je réduis mon impact environnemental et j'économise 700 à 1000 €/ an.
- ☐ Je propose à mes collègues de faire du covoiturage et je divise par deux le coût du trajet et les émissions de gaz à effet de serre.

DÉCHETS AU TRAVAIL

Le papier représente 75% des déchets du bureau.

- ☐ J'utilise du papier recyclé qui engendre 20 fois moins de bois, 6 fois moins d'eau et 2 fois moins d'énergie qu'un papier à partir de fibres vierges.
- ☐ J'imprime en recto-verso, 2 feuilles sur une page et seulement les paragraphes ou parties nécessaires et je réduis mes déchets papier au travail.
- ☐ J'utilise les anciennes impressions en feuilles de brouillon.

- ☐ Je prépare mes repas à la maison, j'augmente mon temps de pause, j'économise et je réduis mes déchets au travail.
- ☐ J'utilise de la vaisselle réutilisable aux distributeurs à boissons (gobelet réutilisable etc....) et j'évite de produire davantage de déchets.
- ☐ Je bois du café moulu/ en dosettes souples et non en capsules qui engendrent chaque jour 6 tonnes de déchets.
- ☐ Au travail, je fais le tri de mes déchets.

CONSOMMATION

Un mail avec une pièce jointe de 1 Mo envoyé à un seul destinataire équivaut à la consommation électrique d'une ampoule pendant une heure.

- ☐ Je limite l'envoi de pièce jointe dans mes mails et je réduis l'impact de l'envoi de minimum 50 g de CO2.
- ☐ Je tri et réduis mes envois de mails.
- ☐ Quand j'envoi une ou plusieurs pièces jointes par mail, je privilégie l'envoi de fichiers compressés
- ☐ Je baisse le chauffage de mon bureau/ local : 1°C en moins permet d'économiser 7% d'énergie.
- ☐ Je n'utilise la climatisation qu'en cas d'extrême nécessité.
- ☐ J'éteins la lumière et mets en veille mon ordinateur lorsque je pars en pause (un ordinateur en veille utilise 20% à 40% de l'équivalent de sa consommation en marche).

LA VILLE S'ENGAGE

La ville met en place la collecte des stylos, piles, cartouches d'encre, bouchons au sein des écoles et des locaux administratifs.

- Les stylos usagés sont collectés et valorisés par l'entreprise Terracycle en partenariat avec les entreprises PlasEco, et Gosvaplast. Une fois collectés et triés, ils sont transformés en mobiliers extérieurs (banc, table de pique-nique, tour d'arbre, carré potager etc...).
- Les piles usagées sont collectées et valorisées par l'entreprise Corepile. Elles seront ensuite transformées en objets tels que des clés, des gouttières, des batteries etc...
- Les cartouches usagées sont quant à elles récupérées par le fournisseur de la ville. Elles permettent la fabrication d'autres cartouches, ou sont transformées en nouvelle matière première pour la fabrication d'autres objets.
- Les bouchons quant à eux sont collectés et deviennent du mobilier tel que des tables, des chaises, des étagères etc ...
- Une campagne d'affichage et de sensibilisation dans les services de la ville permet de mobiliser les agents à la collecte et au recyclage.

LE PLASTIQUE

" D'ici 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans la mer. "

Assemblée Générale des Nations Unies.

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon le Bilan national du recyclage (BNR) diffusé par l'ADEME, aujourd'hui près de 5 millions de tonnes de plastique sont utilisées chaque année en France.

Le plastique est aujourd'hui omniprésent dans notre quotidien. Nous les retrouvons dans les emballages, les vêtements, les constructions, les appareils médicaux, les véhicules, les objets numériques (ex : smartphone) etc...

Les matières premières utilisées pour produire les plastiques sont des produits naturels comme la cellulose, le charbon, le gaz naturel, le sel, et le pétrole brut. Ce sont des ressources qui se raréfient. Combinées, elles ont des conséquences désastreuses pour notre santé et pour l'environnement.

De plus, les plastiques sont fabriqués à plus de 90% à partir de combustion d'énergie fossile et participent donc très nettement au déréglement climatique.

Toutes les matières plastiques ne se recyclent pas. La plupart de nos objets sont incinérés ou terminent leur vie dans les décharges ou les océans.

Le plastique a une durée de vie très longue.

PAR EXEMPLE :

- Sac en plastique disparaît en 450 ans,
- Bouteille en plastique : entre 100 et 1 000 ans,
- Briquet en plastique : 1 siècle,
- Chewing gum : 5 ans.

1 seconde pour produire un sac plastique, 20 minutes d'utilisation, plus de 450 ans de pollution. | Fondation Tara Océan (taraexpeditions.org)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon le rapport de l'ONU de 2019, seulement 9% des plastiques ont été recyclés, 12% ont été incinérés et le reste termine sa vie dans les décharges ou dans la nature.

REMARQUE :

On retrouve 2/3 des déchets plastiques dans les océans. Cette pollution a un fort impact sur les écosystèmes de ce milieu, les micro-plastiques sont directement ingérés par la plupart des espèces de plancton et autres micro-organismes, des organismes situés au plus bas de la chaîne alimentaire marine. Ces derniers sont ensuite mangés par de nombreux oiseaux, mais également les baleines, requins, poissons, mollusques...et finissent souvent dans nos estomacs !

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er janvier 2021, la vente et la mise à disposition de certains produits en plastique sont interdites : les couverts, gobelets, couvercles, bouchons, touillettes pour boissons, pailles, bouteilles, piques à steak, confettis, paillettes et des tiges de ballons de baudruche.

EN COURSES

- ☐ J'apporte un sac réutilisable pour faire mes courses.
- ☐ J'évite d'acheter des produits surgelés, bien souvent enveloppés dans du plastique.
- ☐ Je favorise l'achat de produits à emballage carton, plus facilement recyclables que les emballages plastiques.
- ☐ Je privilégie l'achat de produits en vrac et j'apporte mes emballages.

À LA MAISON

- ☐ Je diminue mes commandes en ligne bien souvent sur-emballées.
- ☐ Je trie mes emballages plastique et/ ou les réutilise, ainsi je limite la pollution des mers et océans.
- ☐ Je bois l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille.

EN SORTIE

- ☐ Au restaurant, je refuse les pailles en plastique.
- ☐ Je garde une gourde dans mon sac pour éviter d'acheter une bouteille d'eau en plastique.
- ☐ Au travail, je me munis de mon mug pour ne pas utiliser de gobelets jetables à la machine à café.

LA VILLE S'ENGAGE

- La ville fournit à l'ensemble de ses services des gobelets en plastique recyclé, fabriqués à Oyonnax (Aix) afin de réduire l'impact écologique de ces petits objets indispensables du quotidien. Elle en fournit également lors des évènements.
- De même, lors des évènements organisés par la ville, tous les partenaires proposent des gobelets en plastique recyclé et réutilisables chez soi.
- Par ailleurs, elle propose aux commerçants des marchés des sacs en tissu bio. Ainsi, ils peuvent les offrir à leurs clients, une façon agréable de faire passer un message sur l'environnement.
- Les nouveaux arrivants à Montfermeil se voient également offrir par la ville un sac en tissu bio.
- Montfermeil met en place un système de tri des matières plastiques dans ses bâtiments administratifs.

LES DÉPLACEMENTS

" Prendre soin de la nature avec de petits gestes au quotidien, c'est aussi faire des économies sans bouleverser son quotidien."

ⓘ JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un français parcourt en moyenne 400 km par semaine, ce qui équivaut à la distance Paris-Nantes.

Part des émissions de CO2 par type de transport

D'après chiffres AIE pour l'année 2016.

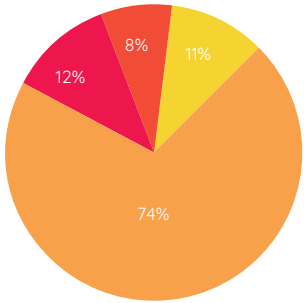

Le secteur des transports, principalement celui du trafic routier, est responsable de la majorité des particules fines qui polluent l'air extérieur, avec 31% des émissions françaises de gaz à effet de serre, devant les secteurs du bâtiment, de l'agriculture et de l'industrie.

Les émissions de gaz à effet de serre dépendent du mode de transport emprunté.

PAR EXEMPLE :

- Marche : 0.0 de CO2 émis.
- Vélo : 0.0 de CO2 émis.
- Trottinette électrique : 4 g de CO2 émis.
- Métro : 7.6 g de CO2 émis.
- Bus thermique : 206 g de CO2 émis.
- Moto : 336 g de CO2 émis.
- Voiture thermique : 386 g de CO2 émis.

Source : EcoLab sur le site de l'ADEME

Un déplacement en train émet 50 fois moins de CO2 en moyenne que l'avion et pour le même trajet.
Le transport aérien émet 14 à 40 fois plus de CO2 que le train par kilomètre parcouru et personne transportée.

Par exemple, un vol aller-retour Paris-Zurich émet 300 kg de CO2/ personne, contre 48 kg pour le train.

Or, 40% des voyages en avion s'effectuent sur des distances inférieures à 800 km, qu'il est nettement possible d'effectuer en train.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, l'exposition aux polluants atmosphériques engendrée principalement par les transports, est à l'origine de 6% des décès prématurés.

REMARQUE

En France, pas moins de 10 millions de personnes sont exposées à un volume sonore supérieur à 65 dBA dû en majorité aux transports terrestres. Or le seuil acoustique de confort pour l'Homme est fixé à 55 dBA.

TRANSPORTS ALTERNATIFS

- ☐ Je favorise les transports en commun (bus/ RER/ Métro) et je réalise jusqu'à 3000 € d'économie/ an.
- ☐ Je privilégie la marche ou le vélo lorsque la distance le permet, je n'émets aucun gaz à effet de serre et je me maintiens en forme.
- ☐ Je privilégie le covoiturage et divise par deux le coût et l'impact environnemental de mon trajet.

CONDUITE

- ☐ Je réduis ma vitesse de 10 km/h sur l'autoroute et je réalise une économie de carburant de 10 à 20 % sur 200 km parcourus.
- ☐ J'adopte une éco-conduite et je fais jusqu'à 20 % d'économies.
- ☐ Je coupe le moteur aux feux tricolores et réalise une économie d'1L de carburant par heure.

VOYAGES

Si les quatre milliards de passagers annuels allégeaient de 100 grammes leurs bagages avant d'embarquer, 50 000 tonnes de carburant seraient économisées chaque année.

- ☐ En avion, je privilégie des compagnies éco-responsables, et limite les déversements de CO2 dans l'atmosphère de mon trajet.
- ☐ En avion, je réduis mes bagages de 500 g.
- ☐ Je privilégie le train plutôt que l'avion pour un trajet de moins de 700 km, et je limite mes émissions de gaz à effet de serre.

LA VILLE S'ENGAGE

- Pour les déplacements des agents communaux, six véhicules électriques ont été achetés, des bornes à recharge ont été installées sur différents sites.
- Six emplacements et une place libre équipée d'une borne de recharge pour tous les véhicules électriques ont vu le jour depuis 2016.
- La ville abrite un réseau de bus important.
- Depuis 2019, le Tram 4 (reliant Aulnay-sous-Bois et Bondy) dessert Montfermeil.

À LA MAISON

"À la maison comme ailleurs,
chaque geste compte."

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le logement est en France, la deuxième cause d'émission de gaz à effet de serre.

Les ménages consomment près de la moitié de l'énergie produite en France. Cette énergie nous sert à nous chauffer, nous éclairer, nous laver, cuisiner, et faire fonctionner nos appareils électriques. Tous ces petits gestes du quotidien bien que anodins ont un impact sur notre environnement.

Notre facture énergétique varie selon le type de chauffage.

PAR EXEMPLE :

Selon une estimation de l'ADEME en 2016

- Chauffage au bois : 811 €/ an (5% de la population)
- Chauffage au gaz : 1 415 €/ an
- Chauffage électrique : 1 726 €/ an (42% de la population)
- Chauffage au fuel : 1 927 €/an.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chauffage représente 66% des consommations énergétiques d'un foyer selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

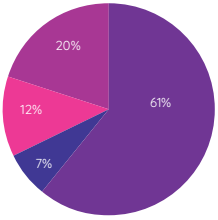

Par ailleurs, chaque foyer possède en moyenne près d'une centaine d'appareils électriques ou électroniques (ordinateurs, téléviseurs, électroménager, lampes etc...).
De plus, la consommation d'électricité pour les petits appareils électroménagers a doublé en 20 ans.

Toujours, selon l'ADEME la répartition des usages de l'électricité par les ménages en France est la suivante :

- Chauffage : 27,6 %
- Froid et lavage : 18,5 %
- Eclairage : 5,6 %
- Cuisson : 7,8 %
- Ventilation : 1,5 %
- Eau chaude sanitaire : 12,8 %
- Multimédia et informatique : 13,5 %

REMARQUE

Selon l'Agence nationale de l'Habitat, la France recense plus de 4,8 millions de passoires thermiques, soit une habitation sur quatre.

Les logements énergivores sont appelés des passoires thermiques qui par manque ou mauvaise isolation ne retiennent pas la chaleur à l'intérieur.

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chauffage représente en hiver une source de dépenses plus importante pour les habitants, avec un pic de consommation entre 17h et 20h.

CHAUFFAGE

- ☐ Je réduis la température de mon logement de 1°C, je réduis ma consommation de 7% et je fais des économies sur la facture de chauffage.
- ☐ J'installe des robinets thermostatiques, je régule la chaleur de mes radiateurs, je réduis ma consommation, le risque de surchauffe et je fais des économies.
- ☐ J'installe un système de régulation/ programmation de mon système de chauffage, je prends le contrôle sur ma consommation et ma facture énergétique.
- ☐ Je règle la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C plutôt qu'à 70°C, je réduis ma consommation tout en limitant le développement de bactéries pathogènes dans l'eau.

- ☐ J'entretiens ou je fais entretenir ma chaudière et autres appareils de chauffage, j'assure les performances de mon chauffage et je fais des économies.
- ☐ Je baisse la température de mon chauffage et éteins mon ballon d'eau chaude lorsque je m'absente pour quelques jours.
- ☐ J'utilise en priorité l'eau froide à l'eau chaude, je ne sollicite pas systématiquement ma chaudière et je réduis ma consommation.
- ☐ Je renforce l'isolation de ma maison et évite les pertes d'énergie inutiles.
- ☐ Je change ma chaudière pour un système fonctionnant aux énergies renouvelables ou je la couple avec l'un de ces derniers.

CUISINE

- ☐ J'installe une plaque à induction, je réalise une économie d'énergie de 20 à 25% par rapport aux autres plaques de cuisson.
- ☐ Lorsque je fais à manger, je couvre ma casserole et/ ou ma poêle et je consomme 4 fois moins d'énergie.
- ☐ Je ne laisse pas la porte du frigo trop longtemps ouverte et je limite ma consommation d'énergie.

ÉLECTRICITÉ

L'éclairage représente 10 à 15% de la facture d'électricité d'un foyer.

- ☐ J'éteins la lumière lorsque je quitte une pièce et favorise la lumière du jour.
- ☐ Je change mes ampoules pour des LED et/ ou lampes fluocompactes et réduis ma consommation d'électricité.
- ☐ Je débranche les appareils électroniques que je n'utilise pas et j'évite de consommer de l'électricité inutilement.

LA VILLE S'ENGAGE

• Des rendez-vous informatifs sont organisés par la ville où des conseillers sont tenus à votre disposition gratuitement (Rdv Croix-Rouge LogisCité/ Rdv Info-énergie).

• MVE propose des permanences une fois par mois, à la Mairie de Montfermeil, afin de répondre à toutes les questions des habitants, commerçants et entreprises sur la rénovation énergétique.

• Montfermeil a été désignée "Ville Pilote" pour l'expérimentation du Parcours de Rénovation Énergétique Performante (PREP). Ce parcours est un service d'accompagnement à la rénovation énergétique pour les ménages de la ville.

DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION

L'ALLÉE DES LETTRES, UN PROGRAMME D'AVENIR AUX PORTES DE PARIS

À la fois promoteur et développeur, Demathieu Bard Immobilier est fier de participer à l'aménagement durable du territoire de Montfermeil. Terrasses, balcon ou jardins privatifs, l'Allée des Lettres se distingue par son architecture chaleureuse au sein d'une ville verte, familiale et connectée.

Prenant appui sur nos 160 années d'expérience en construction, notre ambition est de répondre au plus près, aux attentes de nos clients, qu'ils soient particuliers, entreprises, investisseurs ou collectivités, en développant des programmes immobiliers de qualité, pensés avant tout pour le bien-être et le confort de ses futurs acquéreurs.

Nos équipes sont depuis toujours animées par une culture d'écoute et de partenariat, afin de donner à nos clients une réponse immobilière écologique, résiliente et partagée.

Jean-François LEOPOLD
Directeur Délégué Région Île-de-France

AU JARDIN

" La clé d'un jardin en bonne santé, c'est la biodiversité."

ⓘ JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 88% des français possèdent un espace extérieur (terrasse, balcon ou jardin) et 6 français sur 10 un jardin.

Le jardin peut constituer un lieu de loisir, un lieu de détente, un lieu où l'on cultive son potager, ou le tout réuni. Mais si notre jardin est un espace agréable, la manière de s'en occuper peut avoir des impacts environnementaux et lui faire perdre son charme.

66 600 tonnes de produits phytosanitaires* sont utilisés en France chaque année, ce qui équivaut au poids de 6 tours Eiffel ! Et 10% se trouvent dans les espaces verts et les jardins. Ces produits ont pourtant des impacts négatifs non négligeables sur la santé et l'environnement.

**Un produit phytosanitaire est un pesticide.*

PAR EXEMPLE :

- Ingestion et/ ou intoxication chez l'Homme.
- Incidence sur la diversité biologique et peuvent contaminer certaines espèces d'insectes indispensables au maintien des écosystèmes tels que les pollinisateurs.
- Déséquilibrent également la faune des sols (structuration et fertilité).
- Polluent les milieux aquatiques et engendrent un bouleversement de leurs écosystèmes.

Il existe plusieurs catégories de produits phytosanitaires avec un impact négatif sur la santé :

- Les herbicides : lutter contre les mauvaises herbes.
- Les fongicides : combattre les maladies causées par des champignons ou par des organismes filamenteux parasites.
- Les insecticides : combattre les insectes ravageurs.

REMARQUE

La loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires interdit depuis le du 1er janvier 2020 l'utilisation et la détention de ces produits à tous les citoyens.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La France est le 1er consommateur européen et le 4ème mondial de produits phytosanitaires.

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

70% de la production alimentaire mondiale dépend des pollinisateurs qui transportent les pollens d'une fleur à l'autre afin qu'elles puissent se transformer en fruit, qui fourniront des graines.

BIODIVERSITÉ

- ☐ Je n'arrache pas les fleurs sauvages, indispensables à la préservation de certaines espèces d'insectes.
- ☐ J'installe un hébergement pour les hérissons dans mon jardin et je réduis la prolifération des limaces, escargots, lombrics, chenilles dans mon jardin.
- ☐ J'installe une mangeoire à oiseaux et/ ou une marre d'eau dans mon jardin, et je régule naturellement la biodiversité de mon jardin.
- ☐ Je participe à l'entretien d'un jardin partagé et je maintiens la biodiversité locale.

ENTRETIEN

- ☐ Je pratique le paillage qui économise jusqu'à 40 % d'eau, protège mes plantes, réduis mes mauvaises herbes.
- ☐ J'appose de la sciure de bois ou des cendres autour de mes plantes et réduit les invasions de limaces.
- ☐ Je mets de l'eau bouillante au pied des mauvaises herbes et désherbe sans produits chimiques.
- ☐ Je remplace les engrais et fertilisants par du compost maison et j'évite la stérilisation de mes sols et leur désertification.

ARROSAGE

- ☐ J'installe un réservoir d'eau de pluie dans mon jardin ou balcon et je réduis ma consommation d'eau potable.
- ☐ J'arrose mes plantes avec de l'eau de cuisson (refroidie).
- ☐ Je tonds mon gazon à une hauteur variant de 6 à 10 cm, cela conserve l'humidité de mon jardin et améliore sa résistance à la sécheresse.
- ☐ J'installe un système d'arrosage goutte à goutte et je fais jusqu'à 70% d'économie d'eau.

LA VILLE S'ENGAGE

• Des cours de permaculture et des ateliers d'apiculture sont dispensés gratuitement par la ville.

• La Maison de la Nature (rue de Frênes) est le lieu où sont réalisées toutes les formations à la permaculture, apiculture, taille et entretien des arbustes et des arbres. Elle a pour vocation d'être un lieu d'expositions et de pédagogie dans lequel les habitants sont sensibilisés au sens des saisons, aux conditions de culture des aliments.

• La ville a sur son territoire plusieurs jardins de permaculture partagés sur lesquels les citoyens disposent de parcelles où ils peuvent cultiver leurs propres produits tout en respectant l'environnement.

• Montfermeil a réhabilité son Moulin de Sempin pour la production de farine de meule à partir de céréales anciennes cultivées aux alentours de la ville. Cette farine est vendue en priorité aux boulangers locaux et aux habitants.

• Projet de mini ferme urbaine où seront cultivés des produits locaux et de saison, permettant aux citoyens d'accéder à une alimentation saine de proximité.

• La ville organise chaque année une Fête de la Nature.

Pour aller plus loin :
La ville de Montfermeil désireuse de sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité se préoccupe de développer l'agriculture urbaine.

Elle propose des ateliers de fabrication de cosmétiques maisons, des ateliers apiculture, et sensibilise à l'installation de poulaillers.

Depuis 2019, Montfermeil met en place plusieurs ateliers de jardinage tels que des ateliers d'introduction à la permaculture, de plantation d'arbustes et d'arbres, de bouturage etc.... Ainsi que des balades botaniques.

ÉLECTRICITÉ

" Mettons en lumière notre environnement en réduisant notre consommation d'électricité "

Montfermeil

ⓘ JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

La France fait à la fois partie des plus grands producteurs et consommateurs d'électricité d'Europe et du monde.

L'électricité est aujourd'hui présente dans toutes nos activités humaines, que ce soit pour l'éclairage, le chauffage, le téléphone, les transports, l'informatique, la santé, la cuisson etc...

Elle est indispensable au développement économique, social et industriel de la France mais aussi des autres pays du monde. Cependant, elle représente également un des enjeux majeurs du développement durable.

Selon le RTE (responsable du Réseau de Transport d'Electricité) la production d'électricité en France a triplé en 50 ans et se serait stabilisée depuis 2010. Elle représentait en 2017 525 TWh.

SUR CE VOLUME, LE MIX ÉNERGÉTIQUE* FRANÇAIS SERAIT LE SUIVANT :

- Production nucléaire : 72%
- Production hydraulique : 12%
- Production énergie fossile : 10%
- Production d'origine éolienne : 4 %
- Autres (bioénergies, solaire) : 1,6 %

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour 1kWh d'électricité produit à partir de gaz, le rejet de CO_2 dans l'air est de 490 g. La combustion de charbon rejette quant à elle 820 g de CO_2 par kWh produit. Alors que les centrales hydrauliques en rejettent 24 g.

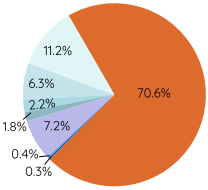

Selon le bilan électrique 2019 de la RTE.

- Nucléaire
- Hydraulique
- Éolien
- Solaire
- Bioénergies
- Gaz
- Fioul
- Charbon

L'utilisation de ressources fossiles comme le charbon et le gaz naturel pour produire de l'électricité a donc un fort impact environnemental. Il conviendrait donc de limiter leurs utilisations au profit d'autres sources d'électricité propre et durable moins émettrices de gaz à effet de serre.

REMARQUES

Le secteur résidentiel est le secteur le plus consommateur d'électricité en France devant l'industrie et l'énergie, mais elle tend à introduire davantage les énergies renouvelables dans son mix énergétique.

**on appelle mix énergétique une répartition consistant à pondérer différentes sources d'énergie pour alimenter de la manière la plus écologique, la plus économique et la plus pratique possible le réseau énergétique.*

EXEMPLES :
- Électricité solaire;
- Électricité éolienne;
- Électricité hydraulique;
- Bioénergie.

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût de la consommation annuelle d'une ampoule LED utilisée pendant 2 heures par jour est de 1,08 euros contre 4,32 euros pour une lampe halogène.

ÉQUIPEMENTS

- ☐ Je remplace mes ampoules par des ampoules LED.
- ☐ Je remplace ou modifie mon système de chauffage électrique défectueux pour des appareils classés NF Electricité Performance et/ou moins énergivores.
- ☐ Je privilégie l'achat d'un téléviseur économe, à écran LED ou LCD et je réduis mon impact environnemental.
- ☐ Je réduis l'achat d'appareils connectés, je consomme jusqu'à deux fois moins d'électricité qu'une personne très connectée, et je fais des économies.

CONSOMMATION

Un chargeur de téléphone ou d'ordinateur qui reste branché consomme autant que s'il rechargeait.

- ☐ Je débranche mes appareils électriques et j'éteins la lumière lorsque je sors d'une pièce.
- ☐ Je privilégie l'utilisation d'un ordinateur portable à un ordinateur fixe et je réduis ma consommation de 50 à 80%.
- ☐ Je souscris à une offre d'électricité verte, et je participe au développement des énergies renouvelables.

LA VILLE S'ENGAGE

- 113 candélabres qui fonctionnaient à la vapeur de mercure ont été remplacés au profit de modèles fonctionnant à LED.
- La ville sensibilise ses agents à éteindre les lumières lorsque quelqu'un sort d'une pièce, à mettre en veille les ordinateurs pendant les pauses. Par ailleurs, une minuterie a été mise en place dans certains couloirs et toilettes des locaux administratifs afin d'éviter des consommations lumineuses inutiles.

ALIMENTATION

"Dis-moi ce que tu manges
et je te dirai qui tu es."

G.K Chesterton

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nos besoins en produits végétaux ont grimpé de 180% entre 1961 et 2006 et devraient selon l'ADEME (Agence de L'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) continuer à progresser de plus de 50% d'ici 2050.

Notre alimentation a des répercussions environnementales, économiques et sociales importantes. Aujourd'hui, il est urgent de revoir nos modes d'alimentation et ce à toutes échelles.

En effet, la population ne cesse d'augmenter et les prévisions montrent que nous serons 9,7 milliards d'humains dont 70% dans les villes.

Cette croissance démographique importante induit une forte augmentation de la demande alimentaire et entraîne de nombreuses conséquences.

PAR EXEMPLE :

- Dégradation des sols,
- Pollution de l'air et de l'eau, de la gestion des déchets, d'approvisionnement des ressources (en eau, en terre ...),
- Érosion de la biodiversité,
- Émission de gaz à effet de serre.

Le secteur de l'agriculture compte en 2018, 19% des émissions de gaz à effet de serre (GES) selon le Haut Conseil pour le Climat (instance d'expertise indépendante mise en place par le Président de la République en 2018).

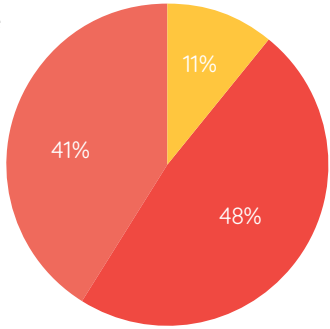

- élevage
- cultures
- tracteurs, engins et chaudières agricoles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

35% de la production mondiale de nourriture est directement dépendante des pollinisateurs. En effet, en butinant les fleurs les unes aux autres les abeilles et autres pollinisateurs participent activement à la pollinisation de certaines cultures (fruitières, maraîchères...).

Elle contribue ainsi à la diversité génétique mais également à la qualité des récoltes et à l'augmentation de la qualité de semence des graines. La disparition progressive des pollinisateurs a donc un impact direct sur l'agriculture mondiale.

REMARQUE

La permaculture est un mode d'agriculture plus respectueux de l'environnement. C'est une forme d'agriculture qui s'inspire de la nature pour développer des systèmes agricoles en synergie, basés sur la diversité des cultures, leur résilience et leur productivité naturelle. Elle consiste à construire des installations humaines durables et résilientes.

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un kilo de fraises produit en hiver nécessite 5 litres de pétrole (contre 0,2 en été). Il est cultivé avec des engrais chimiques et des pesticides, pousse hors sol, parcourt des milliers de kilomètres et n'a aucun goût.

ACHATS RESPONSABLES

Selon l'ADEME, en France, le coût du gaspillage de denrées du champ à la poubelle représenterait 240 €/ an/ personne.

- ☐ Je fais une liste de courses et évite le gaspillage alimentaire.
- ☐ Je privilégie l'achat auprès des producteurs locaux, je soutiens les agriculteurs locaux et je réduis mon impact environnemental.

CONSOMMATION

Dans les produits issus de l'agriculture classique, il y a 18 fois plus de risques de trouver des résidus de pesticides que les produits bio.

- ☐ Je privilégie la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique.
- ☐ Je consomme des fruits et légumes régionaux et de saison.
- ☐ Je baisse ma consommation de viande et réduis l'émission de gaz à effet de serre (sa production est à l'origine de 18% des émissions de gaz à effet de serre).
- ☐ Je consomme des produits issus de mon potager.

LA VILLE S'ENGAGE

- Une équipe de la ville a suivi une formation professionnelle à la permaculture et à l'apiculture.
- La ville a mis en place des jardins de permaculture partagés pour les habitants.
- De même, elle organise des ciné-débats autour de la transition écologique (ciné-débat sur la permaculture en 2019).
- Chaque année, Montfermeil organise un concours de jardins potagers et une Fête de la nature.
- Des cours de permaculture sont dispensés gratuitement à la Maison de la Nature.
- Sont également organisés des ateliers jardinage ainsi que des formations et ateliers apiculture pour les citoyens.

LES DÉCHETS

" Le déchet le plus facile à éliminer est le déchet que l'on n'a pas produit."

ⓘ JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un français produit en moyenne 354 kg d'ordures ménagères selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Réduire sa production de déchets constitue donc un réel enjeu pour la commune et ses habitants.

Un déchet ménager est un déchet qu'un individu va produire sur son lieu d'habitation et/ou de travail.

On distingue trois catégories de déchets ménagers.

PAR EXEMPLE :

- Les déchets recyclables secs qui comprennent, les emballages (carton, plastique etc ...), journaux, papiers, magazine, verre etc...
- Les déchets dits humides ou compostables, comme les déchets alimentaires, les herbes, le bois etc...
- Les ordures ménagères résiduelles (qui ne peuvent être triées ou compostées).

Une des principales causes de la pollution est l'existence de décharges composées d'une grande quantité de déchets (occupation des sols, pollution visuelle et olfactive etc...). Le tassement des déchets provoque également la fermentation de *biodéchets dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère.

Ce gaz a un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO2.

De plus, l'une des méthodes la plus fréquente pour détruire ces déchets est l'incinération.

Et cette activité contribue également à la pollution de l'air atmosphérique.

** les biodéchets sont des déchets de cuisine, restes de repas et déchets du jardin.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 16% des émissions de méthane en France proviennent des centres de stockage de déchets ménagers.

Destination des déchets menagers et assimilés, collectés en 2017

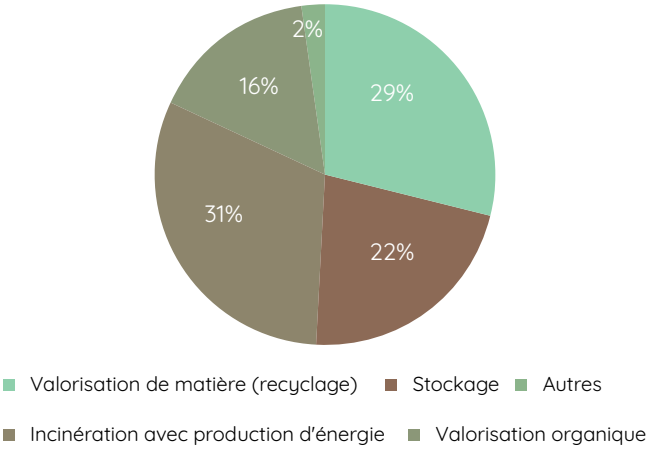

Source : ADEME - Enquête Collecte données 2017 provisoires)

REMARQUES

La méthanisation est une alternative à l'incinération. C'est un processus de décomposition des déchets organiques par des bactéries qui agissent en l'absence d'air, produisant un gaz essentiellement composé de méthane : le biogaz. Le biogaz est ensuite transformé en chaleur, en électricité et même en carburant. Cette technique de valorisation des déchets produit aussi du compost, un fertilisant très utile en agriculture.

De plus, les déchets et plus particulièrement les déchets plastiques sont la principale cause de pollution de nos mers et océans, et nous y sommes pour quelque chose. Chaque année, 8,8 millions de tonnes de déchets plastiques se déversent dans les océans, menaçant la faune marine et la santé humaine tout en polluant les eaux.

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle, dont 7 kg d'aliments encore emballés.

TRI

- ☐ Je respecte les règles de tri des déchets domestiques et participe à la préservation des ressources de la planète.
- ☐ Je dépose mes déchets électroniques auprès d'organismes agréés et je leur offre une seconde vie.
- ☐ J'apporte mes déchets encombrants en déchèterie ou recyclerie selon leur état.
- ☐ J'installe un compost dans mon jardin ou balcon, je recycle mes déchets alimentaires en engrais.

EMBALLAGES

Le carton est moins nocif pour notre planète et aisément plus recyclable à 56% plutôt que le plastique présentant un taux de recyclage de seulement 21%. Si vous achetez un produit à emballage plastique, préférez le plastique recyclable.

- ☐ Je privilégie l'achat de produits à emballage carton plutôt qu'à emballage plastique.
- ☐ Je bois l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille, je réduis mes déchets, ma consommation énergétique et je fais des économies de minimum 200 €/ an.
- ☐ Je mets un autocollant "STOP PUB" sur ma boîte aux lettres.
- ☐ J'achète des produits en vrac.

ACHATS RESPONSABLES

Les produits réutilisables et ou recyclés permettent d'éviter le gaspillage des ressources naturelles utilisées pour les produire.

- ☐ Je privilégie l'achat de produits réutilisables, je préserve les ressources de notre planète et je fais des économies.
- ☐ Je favorise l'achat de produits électroniques reconditionnés, je préserve les ressources nécessaires à leur fabrication et je fais des économies.

- ☐ J'achète des objets et vêtements d'occasion, revalorisés plutôt que neufs et j'offre une seconde vie à ces produits.
- ☐ Je fais une liste de courses et évite le gaspillage.

LA VILLE S'ENGAGE

- La ville a installé des bornes Relais dédiées à la collecte des textiles : 61% des textiles récupérés grâce à ces bornes sont revendus à très bas prix dans des boutiques solidaires, 36% sont transformés en matières premières et réutilisés en isolant thermique et phonique. Enfin, les 3% restants sont transformés en combustibles.

- L'ensemble des services de la ville est fourni en gobelets en plastique recyclé (éco-cup) fabriqués à Oyonnax (Aix).

- Les élèves de Montfermeil sont sensibilisés au gaspillage alimentaire et incités à goûter tous les aliments.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

" Qui gère ses notifications, aura moins de pollution. "

Ecd-pvl

JE M'INFORME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le numérique représente près de 10% de la consommation mondiale d'électricité et cette consommation augmente chaque année.

Depuis quelques années, on a vu apparaître dans notre quotidien de nombreuses nouvelles technologies telles que les jeux vidéos, les ordinateurs, les smartphones, les tablettes, le réseau wifi, ainsi que de nouveaux logiciels améliorant notre quotidien au travail, pour la recherche scientifique ou encore dans les hôpitaux.

Mais, ces nouvelles technologies conçues pour faciliter notre quotidien ont un impact sur notre environnement.

Consommation du numérique :

- 30% imputables aux équipements terminaux (ordinateurs, smartphones et autres objets connectés),
- 40% au réseau
- 30% aux datas centers*.

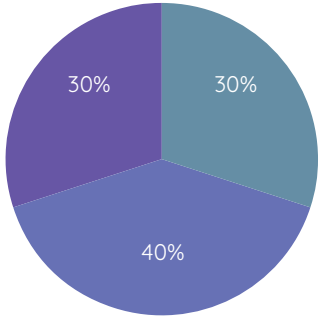

**centre regroupant des installations informatiques (serveurs, routeurs, commutateurs, disques durs...) chargées de stocker et de distribuer des données (data) à travers un réseau interne.*

De nombreux objets connectés* ont également fait leur apparition dans nos foyers.

EXEMPLES :

- Smart TV
- Montre connectée
- Balance électronique connectée
- Alarme
- Brosse à dents intelligente.

** Objets connectés entre eux via wifi, Bluetooth ou tout autre protocole de communication leur permettant d'échanger entre eux.*

Le secteur des technologies de l'information et de la communication est responsable à lui seul de 4% de la production de gaz à effet de serre dans le monde et la forte croissance des usages laisse présager un doublement de cette empreinte carbone d'ici 2025 selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2020, la pollution numérique (voir p.60) aurait dépassé celle de l'aviation civile selon une étude publiée en 2019 par *The Shift Project*.

REMARQUE

On appelle pollution numérique, la pollution liée à l'impact du numérique dans son ensemble incluant ainsi l'usage des nouvelles technologies (fabrication, pratique digitale, déchets).

JE SUIS UN ÉCO-CITOYEN

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon une analyse réalisée en mars 2020 par *SaveonEnergy*, l'énergie nécessaire aux 64 millions de vues de la saison 3 de la série "Stranger Things" diffusée sur Netflix a émis 189 000 tonnes de CO2, ce qui équivaut à 676 millions de km parcourus en voiture.

ACHATS RESPONSABLES

75 % des émissions de CO2 de l'industrie numérique viennent de la création de nouveaux produits électroniques.

- ☐ Je privilégie l'achat d'un smartphone reconditionné, je réduis mes émissions de gaz à effet de serre de 30%, et je fais des économies.
- ☐ Je m'engage à garder mes appareils numériques plus de 2 ans, j'améliore leur impact environnemental de 50%.

UTILISATION/ INTERNET

Un utilisateur de réseaux sociaux sur mobile serait la cause de 102 kg équivalent CO2 à l'année, soit en moyenne l'équivalent de 914 km effectués en voiture.

- ☐ Je réduis mon utilisation des réseaux sociaux.
- ☐ J'utilise la Wifi plutôt que la 4G, ce qui réduit 20 fois mon impact numérique.
- ☐ J'éteins ma box internet la nuit, j'économise 65 à 130 kWh, entre 8 à 16 € et 650 à 1 300 litres d'eau par an.
- ☐ Je réduis mon utilisation d'objets connectés.
- ☐ Je limite mes pièces jointes dans un mail et réduis mes émissions de gaz à effet de serre.
- ☐ Je ferme les onglets inutilisés, et je réduis mon impact environnemental.

LA VILLE S'ENGAGE

- Les agents des services de la ville sont sensibilisés à éteindre les lumières lorsqu'ils sortent d'une pièce, à mettre en veille leurs ordinateurs lors des pauses.

- Un système de minuterie est en place dans certains couloirs et toilettes des locaux administratifs afin d'éviter les consommations lumineuses inutiles.

Directrice des partenariats :
Aurélie JOURNET

Rédaction :
Mairie de Montfermeil

Directeur de la publication :
Xavier LEMOINE

Conception graphique :
Marine KRIEF | Graf&Co
grafandco26@gmail.com

Crédits photos et illustrations :
Marine Krief, Adobe, Istock
Toutes les photos et illustrations sont de droits reservés.

Imprimeur :
Armen Paper
10 rue André Michelin, 29710 Saint Evarzec

Tirage :
10 000 exemplaires

Pour toute précision ou information complémentaire,
contactez le service Ville Vie Nature :
villevienature@ville-montfermeil.fr | 01 41 70 79 00

Éco Responsable, ce passeport est imprimé sur du papier minéral fabriqué à base de pierre, sans bois, sans eau et sans chlore.
www.armenpaper.bzh

Acteur incontournable de l'immobilier neuf, Cogedim n'en est pas moins soucieux de son impact environnemental. Conscient que, sous peine d'aggraver les conséquences liées au dérèglement climatique, les acteurs locaux doivent tenir compte de l'environnement dans l'organisation de l'avenir du territoire et la conception de la ville de demain. Plus qu'un droit, c'est un devoir d'accorder un intérêt écologique fort aux projets immobiliers. C'est pourquoi, 100 % des logements réalisés par Cogedim sont certifiés NF habitat, certification qui offre une qualité de vie et un respect de l'environnement selon plusieurs critères prédéfinis.

POUR CONTRIBUER À L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES, COGEDIM MET EN PLACE PLUSIEURS ACTIONS :

- Favoriser la proximité aux transports : 98% des logements à moins de 500m des transports ; il faut mettre à disposition des solutions de mobilité durables, pratiques et économiques;
- Développer des villes bas carbone et résiliente : par l'utilisation de matériaux biosourcés;
- Démarche « Tous engagés ! » portée par le groupe Altarea*: il n'y a pas de croissance sans responsabilité environnementale et sociétale, et cela passe par le développement et la préservation des territoires;
- Contribuer au développement économique local tout en préservant l'environnement : le meilleur moyen de s'impliquer avec pertinence sur un territoire est de faire dialoguer le projet avec les ressources locales;
- Créer des modèles urbains plus sobres et qui s'adaptent aux nouveaux enjeux climatiques : participer au défi d'adaptation des villes à un nouveau monde bas carbone.

**Cogedim est une marque du groupe Altarea.*

GRAND PARIS DURABLE.ORG

Cette édition est diffusée avec le soutien de

COGEDIM

ECT

DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION